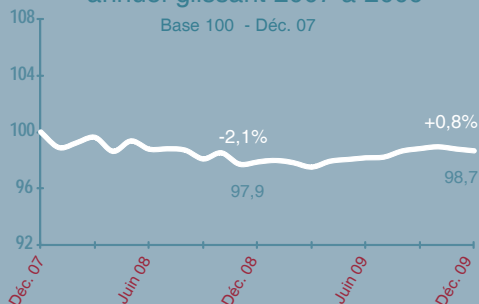


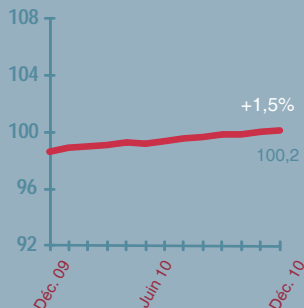
Réveil en douceur

Évolution - Projection

Evolution du chiffre d'affaires annuel glissant 2007 à 2009



Projection 2010



Mieux qu'en 2008, mais à confirmer ...

Après la baisse sensible de chiffre d'affaires enregistrée en 2008, -2,1%, la profession a redressé la barre. L'activité progresse à nouveau cette année, +0,8%, encore loin cependant des performances de 2007 qui atteignaient +3,6%. La variation obtenue cette année est encore faible, mais elle est supérieure à la projection établie fin 2008, -0,4%. A partir des évolutions obtenues sur les trois dernières années, la projection 2010 est de 1,5%. ■

Chiffres clés

Indice des prix en 2009
 - Consommation : +0,9%
 - Profession : +0,5%

Chiffres moyens en 2008
 - Chiffre d'affaires : 239 700 €
 - Résultat courant : 28 100 €

Les entreprises en hausse

Répartition par tranches de chiffre d'affaires

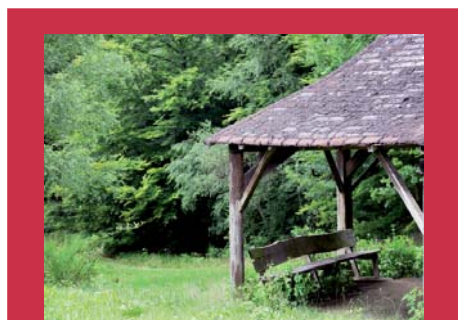
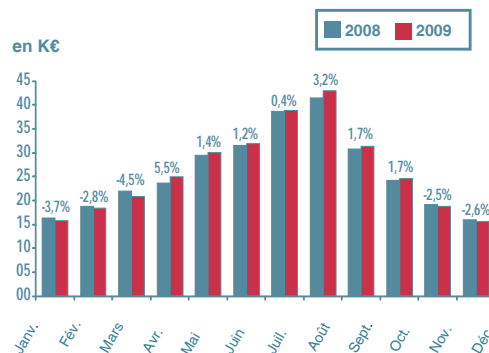
Tranches de CA (en K€)	C.A. 2009 (en K€)	Evolution (en %)	Entreprises (en↑)
Ensemble	302	0,8%	49%
30 à 120	86	-8,1%	33%
120 à 230	170	-1,4%	47%
230 à 360	288	-0,5%	47%
360 à 580	450	2,8%	56%
580 à 940	714	2,1%	71%

Temps forts en 2009

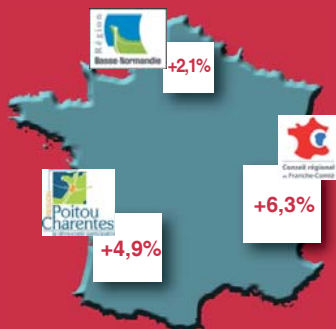
Avril et août dynamiques

Le premier trimestre 2009 est dans la lignée du dernier trimestre 2008, nettement en repli. La tendance s'améliore à partir d'avril, qui enregistre la plus forte progression de l'année, +5,5%. Août, le mois générant les chiffres d'affaires les plus élevés, n'est pas vraiment en reste, +3,2%. A partir de novembre, les variations mensuelles retombent en négatif. Janvier 2010, en recul de 0,5%, laisse planer le doute quant au redressement des chiffres. ■

Evolution des chiffres d'affaires mensuels



En région ...



Zoom

2009 est l'année de la réforme du classement hôtelier.

La loi du 22 juillet dite de développement et de modernisation des services touristiques sonne le glas d'une procédure qui datait de 1986. Le classement reste volontaire, c'est-à-dire qu'il demeure à l'initiative de l'hôtelier, mais il est désormais obtenu après visite d'un cabinet de contrôle habilité. Il est valable 5 ans. Après examen de quelque 240 critères, l'établissement obtient son classement de 1 à 5 étoiles. Les catégories 0* et 4* luxe n'existent plus. L'ensemble des critères figure dans l'arrêté du 23 décembre 2009. Les établissements ont jusqu'au 21 juillet 2012 pour intégrer ce nouveau classement. Ce dispositif s'accompagne d'un plan de soutien à l'investissement à travers le prêt participatif pour le financement de la rénovation hôtelière. ■

Source : Ministère du tourisme

Ils ont dit ...

Témoignage de Mme Prunier gérante d'hôtel à La Rochelle (Charente-Maritime)

"C'était très calme en début d'année et ça a fini très fort. Nous avons trouvé de nouveaux marchés auprès de sociétés nous permettant de développer le tourisme d'affaires et de compenser le manque à gagner lié à la baisse de fréquentation de la clientèle de commerciaux. Concernant la clientèle estivale, elle s'est montrée plus présente cette année, les français ayant renoncé à se déplacer à l'étranger et privilégiant les petits week-ends. Nous avons investi dans la mise aux normes de l'établissement, notamment pour favoriser l'accès des handicapés, ce qui pourrait être de nature à soutenir l'activité. Les perspectives 2010 sont bonnes, mais la météo reste déterminante." ■